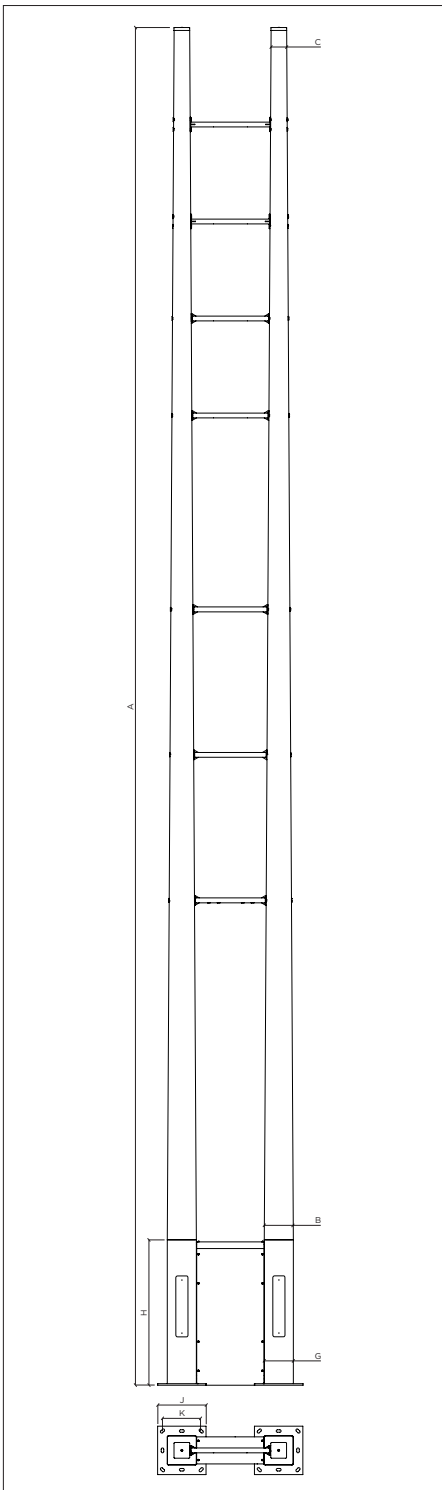
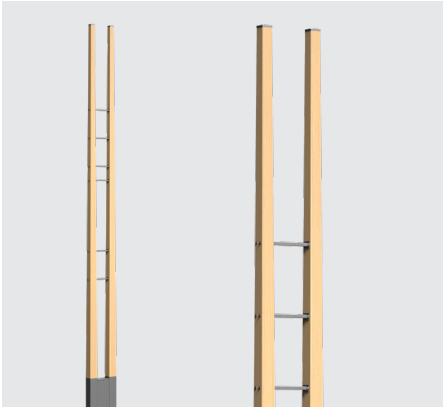


STRATOS

Mâts grandes hauteurs double fûts carrés coniques de 12 m à 16 m



A	B	C	G	H	I	J	K	L	
m	mm	mm	mm	m	m	mm	mm	mm	kg
12	250	140	250	1,50	1,50	400 x 400	300 x 300	4 HA25/M24 - 600	215
12	300	160	300	1,50	2,00	500 x 500	400 x 400	8 HA25/M24 - 600	595
14	300	160	300	1,50	2,00	500 x 500	400 x 400	8 HA25/M24 - 600	662
16	350	160	300	1,50	2,00	550 x 550	450 x 450	8 HA25/M24 - 600	893

A. Hauteur du mât / B. Section fût à la base / C. Section fût au sommet / G. Section embase / H. Hauteur embase / I. Hauteur d'enfouissement / J. Dimensions plaque d'embase / K. Entraxes de fixation / L. Tiges de scellement / KG. Poids support bois.

Support double carré conique

Mât double fûts de section carrée dégressive en bois lamellé-collé GL24H certifié ACERBOIS GLULAM réalisé à partir de sciages issus de forêts gérées durablement et conçu selon le procédé HTE. Finition lasure quatre couches. Embases carrées affleurantes et coffret technique grande capacité en acier galvanisé, thermolaquage polyester. Chapeau recouvrant en top de mât en acier galvanisé embouti, thermolaquage polyester.

Conception et production conformes aux règles définies par le DEE 120017-00-0106 Wood and metal lighting columns.

Finition

Finition bois et métal au choix dans la limite des teintes disponibles dans notre nuancier. Autre teinte métal sur consultation.

Fixation

Fixation du mât sur plaque ou par enfouissement, sur consultation. Les tiges de scellement sont fournies uniquement sur demande.

Avantages

- bois de cœur de pin sylvestre sélectionné ;
- bois non traité chimiquement ;
- conception selon le procédé HTE (Haute Tenue en Extérieur) sur le principe d'un fût reconstitué à partir de quatre poutres de bois lamellé-collé par un procédé de double lamellisation croisée et garantissant une haute tenue en extérieur du produit.

Entretien et durée de vie

Au regard de nos cahiers des charges d'approvisionnement de la matière première et selon le CSTB, nos produits ont une durée de vie structurelle de 25 ans (marquage CE).

Maintenance

Afin de maintenir les performances des mâts et leur esthétique, il est conseillé de planifier une maintenance périodique tous les 7 ans (5 ans sur des sites exposés front de mer) en renouvelant le vernis de finition. Cette opération ne nécessite pas d'expertise particulière ni de dépose des mâts. Aubrilam vous accompagne dans cette démarche en fournissant ses produits, son protocole d'application ou son personnel technique.

La déclaration de performances de ce produit est disponible dans l'onglet Documentation du site Internet www.aubrilam.com/fr

